CLUB des petits déjeuners MC

Nourrir les enfants. Nourrir l'avenir.



Mémoire pour les consultations prébudgétaires en prévision du budget fédéral 2025

2 août 2024

Recommandations

Recommandation 1 : Que le gouvernement du Canada intègre le programme national d'alimentation scolaire (PNAS) dans la législation afin d'assurer un financement à long terme et une stabilité pour les élèves.

Recommandation 2 : Que le gouvernement du Canada tire parti de l'expertise unique et éprouvée du Club des petits déjeuners et alloue 50 millions de dollars par année, pour un total de 200 millions de dollars sur quatre ans, afin d'améliorer les programmes de petits déjeuners existants.

Recommandation 3 : Que le gouvernement du Canada consacre 100 millions de dollars supplémentaires sur quatre ans pour répondre aux besoins d'infrastructure et d'équipement du réseau du Club des petits déjeuners.

Le Club des petits déjeuners

Au Canada, l'insécurité alimentaire touche des millions d'enfants et entrave leur capacité à apprendre et à s'épanouir. L'accès à des aliments nutritifs est un droit fondamental, et non un privilège. Le Club des petits déjeuners a pour mission de veiller à ce que tous les enfants, partout au pays, aient une chance égale de réussir, en leur donnant accès à des petits déjeuners nutritifs dans un environnement sécuritaire et bienveillant.

Fort de ses trente années d'expérience, le Club des petits déjeuners est devenu une référence de la lutte contre la faim dans les écoles, rejoignant quotidiennement plus de 420,000 élèves grâce à près de 3 200 programmes d'un océan à l'autre. Sa mission consiste à cultiver le potentiel de chaque enfant et à favoriser des communautés saines en s'assurant qu'aucun enfant ne commence sa journée le ventre vide.



Contexte : L'accès à la nourriture n'est pas un privilège

Le gouvernement du Canada a pris des mesures importantes en 2024 pour lutter contre l'insécurité alimentaire des enfants lorsqu'il a annoncé le programme national d'alimentation scolaire (PNAS) et publié une politique nationale d'alimentation scolaire. Malgré ces avancées, les besoins actuels continuent de croître alors que les négociations avec les provinces et les territoires prendront plusieurs mois. Le gouvernement fédéral doit de toute urgence agir et ce avant le début de l'année scolaire 2024-2025.

Dans les mois qui ont suivi l'annonce du PNAS, une fausse perception s'est répandue dans les secteurs public et privé : celle que les nombreux besoins des programmes d'alimentation scolaire étaient maintenant comblés. En réalité, la demande pour des programmes de petits déjeuners en milieu scolaire a augmenté. On note une hausse de plus de 30 % du nombre d'écoles qui ont sollicité l'aide du Club des petits déjeuners et de ses partenaires dans les derniers mois. Ce constat souligne l'importance de maintenir les efforts et d'établir des partenariats durables pour bien nourrir les enfants à l'école.

Nous reconnaissons l'intention du gouvernement fédéral de tirer parti des programmes existants, et nous croyons que le PNAS est une bonne occasion d'implanter des bases solides pour l'élaboration d'un modèle multisectoriel à coûts partagés. Comme mentionné dans le mémoire prébudgétaire 2024 du Club des petits déjeuners, on estime que l'investissement actuel des gouvernements provinciaux et des administrations municipales envers la nutrition scolaire se chiffre à 288 millions de dollars par an, soit 0,49 $ par élève par jour. Ce montant n'inclut pas les contributions des secteurs privé et communautaire. Il va sans dire que pour rejoindre un total de 5 millions d'élèves au pays, ce montant est nettement insuffisant et qu'il fait ressortir l'urgence d'une stratégie globale à long terme.

La vision du gouvernement fédéral pour le PNAS est claire : « Tous les enfants et les jeunes au Canada devraient avoir accès à des aliments nutritifs à l'école, dans un environnement inclusif [et] non stigmatisant qui favorise des pratiques saines, dans le cadre de programmes qui renforcent les liens avec les systèmes alimentaires locaux, l'environnement et la culture. » En s'associant à des experts en nutrition scolaire tels que le Club des petits déjeuners, le gouvernement peut accélérer les répercussions positives et concrétiser cette vision en veillant à ce qu'aucun élève ne commence sa journée le ventre vide. En agissant maintenant, le gouvernement peut montrer des résultats tangibles et immédiats, renforçant ainsi son engagement à améliorer le bien-être des enfants et l'éducation dans tout le pays.

Nous demandons également au gouvernement fédéral, parallèlement aux négociations avec les provinces et les territoires, de prendre des mesures proactives pour consolider son engagement budgétaire et veiller à ce que cet engagement soit intégré dans une loi budgétaire permanente, pour non seulement répondre aux besoins urgents, mais aussi poser les fondements d'une amélioration durable et à long terme sur le plan de la saine nutrition des enfants et des apprentissages scolaires.

Recommandations détaillées

Recommandation 1: Que le gouvernement du Canada intègre le PNAS dans la législation afin d'assurer un financement à long terme et une stabilité pour les élèves.

L'accès constant à des aliments nutritifs est fondamental pour la santé, les apprentissages scolaires et le bien-être général d'un enfant. Cette mesure législative permettra non seulement de lutter contre l'insécurité alimentaire, mais aussi de promouvoir un accès équitable à l'éducation, instaurant ainsi des bases systémiques solides pour les générations futures. En s'engageant à mettre en place un mécanisme de financement stable et à long terme, le gouvernement pourra s'assurer que le PNAS profite à l'ensemble du pays grâce à un système offrant un soutien fiable et continu aux élèves dans le besoin.

La « Loi relative à l'apprentissage et à la garde des jeunes enfants au Canada » (C-35) engage le gouvernement fédéral à offrir un financement stable et à long terme pour les programmes de garde et d'apprentissage des jeunes enfants. L'intégration du PNAS dans la législation refléterait cet engagement en garantissant un financement constant et prévisible pour les programmes de nutrition scolaire. Cela permettrait d'assurer un accès équitable à des repas nutritifs pour tous les élèves, de lutter contre l'insécurité alimentaire et de soutenir la santé et la réussite scolaire des enfants à travers le Canada.

Ce financement n'est pas destiné à remplacer l'aide provinciale ou publique, mais vise plutôt à bonifier les investissements actuels dans les programmes alimentaires scolaires et à combler les déficits de financement. Nous pourrons alors améliorer l'efficacité globale des programmes existants et maximiser les retombées des ressources déjà engagées. Le PNAS permettra de créer un effet de synergie, où le financement fédéral viendra compléter et renforcer les initiatives provinciales et locales, menant à une approche plus cohérente et complète à l'égard de la nutrition des enfants. Grâce à cet effort de collaboration, aucun enfant ne passera à travers les mailles du filet pour cause de manque de financement ou de disparités régionales, et le soutien nutritionnel sera uniformisé dans l'ensemble du pays. En tirant avantage de ces investissements, nous favoriserons également l'innovation et les bonnes pratiques, car les ressources et les connaissances pourront être mises en commun pour continuellement améliorer les résultats des programmes.

Au Brésil et en Suède, les programmes alimentaires nationaux jouissent d'un statut juridique officiel. La Constitution brésilienne de 1988 garantit le droit universel à des repas scolaires gratuits. La loi de 2009 sur l'alimentation scolaire a étendu ce droit à tous les élèves inscrits dans le système d'éducation de base à partir de l'âge de 6 mois, ce qui vaut aussi pour l'éducation spécialisée et l'éducation aux adultes, et 30 % des fonds sont alloués à l'agriculture familiale. En Suède, les subventions de l'État pour les repas scolaires gratuits ont commencé en 1946. La loi sur l'éducation de 1997 garantit la gratuité des repas pour tous les enfants âgés de 6 à 16 ans, quel que soit le revenu de la famille. La loi scolaire suédoise de 2011 exige que ces repas soient nutritifs et qu'ils couvrent 30 % de l'apport quotidien en nutriments. de santé et des résultats scolaires des élèves du pays.

Enchâsser le PNAS dans la législation canadienne aboutirait à un programme plus résilient et adaptable, capable de répondre à l'évolution des défis en matière de nutrition des enfants et d'insécurité alimentaire. Un tel programme légiféré garantirait un soutien à long terme et faciliterait la planification et l'affectation des ressources, ce qui se traduirait ultimement par une amélioration de l'état de santé et des résultats scolaires des élèves du pays.

Recommandation 2 : Que le gouvernement du Canada tire parti de l'expertise unique et éprouvée du Club des petits déjeuners et alloue 50 millions de dollars par année, pour un total de 200 millions de dollars sur quatre ans, afin de bonifier les programmes de petits déjeuners existants.

Le Club des petits déjeuners demande au gouvernement une enveloppe de 50 millions de dollars par an pour répondre aux besoins croissants dans son réseau national, lequel fournit un accès à des aliments nutritifs à un million d'élèves. Avec cet investissement, le Club pourrait continuer à collaborer avec les provinces et territoires ainsi qu'avec les écoles et les partenaires communautaires pour couvrir, en tout ou en partie, l'inflation dans le secteur alimentaire et le secteur des transports, de même que les dépenses associées au nombre croissant d'élèves ayant recours aux programmes. L'investissement accru permettrait au Club d'accroître la capacité de ses programmes, d'offrir une plus grande variété de menus en phase avec le Guide alimentaire canadien, et de ne jamais refuser d'élèves faute de ressources.

L'enveloppe annuelle de 50 millions de dollars donnerait au Club les moyens de rehausser significativement son soutien et de doubler sa contribution par enfant, chaque jour. Ce financement additionnel viendrait pallier aux difficultés actuelles et permettrait au Club d'agir promptement pour produire des résultats immédiats et tangibles.

Comme démontré dans le contexte du Fonds d'urgence pour la sécurité alimentaire, le Club des petits déjeuners est prêt à collaborer avec le gouvernement fédéral pour répondre rapidement et efficacement aux besoins prioritaires relevés d'un océan à l'autre. Grâce à des partenariats passés et actuels avec les gouvernements provinciaux, le ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire du Canada, Nutrition Nord Canada et les membres de la communauté Wiche'waymagon, le Club est positionné de manière unique pour soutenir le gouvernement du Canada en fournissant une assistance immédiate à près d'un demi-million d'enfants quotidiennement.

Une augmentation du financement rehaussera la portée et l'efficacité des programmes du Club des petits déjeuners ainsi que la valeur nutritionnelle et la diversité des repas fournis. Cela se traduira par une amélioration de la santé et des apprentissages scolaires des élèves ainsi que par un environnement pédagogique plus équitable pour les enfants du pays. En agissant maintenant, le gouvernement fédéral améliorera de manière notable et quantifiable le bien-être des élèves et leurs résultats scolaires.

Accrédité par Imagine Canada pour l'excellence de sa transparence, de sa gouvernance et de sa reddition de comptes, le Club des petits déjeuners est un partenaire stratégique pour la nutrition scolaire. Grâce à notre approche collaborative et aux nombreux partenariats scolaires que nous avons établis à travers le pays, nous contribuons à fournir un accès à une alimentation nutritive à plus d'un million d'élèves dans l'ensemble des provinces et territoires.

Recommandation 3 : Que le gouvernement du Canada consacre 100 millions de dollars supplémentaires sur quatre ans pour répondre aux besoins d'infrastructure et d'équipement du réseau du Club des petits déjeuners.

Ce financement infrastructurel aidera le Club à améliorer les programmes actuels dans toutes les provinces et tous les territoires, et donc à rehausser l'ensemble des programmes d'alimentation scolaire à l'échelle du pays.

À l'heure actuelle, l'investissement prévu par le PNAS ne répond pas aux besoins infrastructurels des programmes en place. Ce financement est crucial puisqu'il a une incidence directe sur l'efficacité et la qualité des services alimentaires fournis aux élèves.

Des investissements dans les infrastructures rehausseront la capacité opérationnelle des programmes alimentaires, la qualité et la salubrité de la préparation des aliments, de même que les services offerts aux élèves. Grâce à la modernisation des installations et de l'équipement, nous pourrons déployer efficacement des programmes alimentaires offrant à tous les élèves les repas sains dont ils ont besoin pour s'épanouir.

D'après l'expertise nationale du Club et ce qu'il sait des besoins actuels de son réseau scolaire et communautaire, les priorités infrastructurelles sont les suivantes :

- 19 millions de dollars pour remplacer et moderniser l'équipement de cuisine en milieu scolaire au sein du réseau actuel de 3 200 programmes
- 53 millions de dollars pour soutenir l'infrastructure communautaire du réseau actuel
- 28 millions de dollars pour équiper les cuisines d'au moins 3 000 écoles ayant besoin de l'aide du Club pour instaurer de nouveaux programmes

Les coûts totaux estimés pour réaliser ces priorités s'élèvent à 100 millions de dollars. En s'attaquant à ces besoins infrastructurels, le gouvernement s'assurera que le réseau du Club des petits déjeuners peut continuer à fournir des repas nutritifs de grande qualité à plus d'un million d'élèves tout en favorisant des environnements d'apprentissage sains et productifs partout au pays.

Des données provinciales et territoriales pourront être fournies sur demande afin d'appuyer encore davantage le bien-fondé de cet investissement.

Conclusion

Le Club des petits déjeuners veut collaborer avec le gouvernement du Canada pour s'assurer qu'aucun enfant ne commence sa journée le ventre vide. En intégrant le PNAS dans la législation, en tirant profit de l'expertise du Club et en répondant aux besoins infrastructurels essentiels, le gouvernement peut exercer une influence marquée et durable sur la santé et le bien-être des élèves et des jeunes du pays. Ces mesures répondront à des besoins pressants en plus de jeter les bases d'un programme national d'alimentation scolaire inclusif et durable.

Notre bilan est éloquent. Il s'agit maintenant d'augmenter le financement du Club pour lui donner les moyens de continuer à transformer la santé des élèves et à dynamiser leurs résultats scolaires. Nous pressons le gouvernement d'agir avec détermination pour améliorer l'avenir des jeunes d'ici. En investissant dans les programmes de petits déjeuners du Club, le gouvernement respectera son engagement envers la sécurité alimentaire des jeunes, générera des bénéfices à long terme et veillera à ce que chaque enfant puisse manger à sa faim pour ainsi s'épanouir.

Appuyé par un réseau d'experts en nutrition scolaire, le Club des petits déjeuners est prêt à piloter une mise en œuvre fructueuse dans chaque province et territoire. L'heure est venue de passer à l'action. Ensemble, nous pouvons changer les choses, concrètement et pour longtemps.

Contact

Judith Barry
Co-fondatrice & Directrice, relations gouvernementales
Judith.barry@clubdejeuner.org